



Procès-verbal N° 25 du GTRU

Examiné par la CUN-cbg en date du 29/01/2019

et validé par le comité de la SCC le 19/02/2019

Compte-rendu de la réunion du groupe en date du 28 décembre 2018, à Mont-près-Chambord (41).

Membres participants : **Jean-Bernard Moings** Responsable du groupe, **Jean-François Dubois** et **Nathalie Camp-Legrand**, membres.

Site internet

Le site originel du GT RU est remplacé depuis quelques jours par celui hébergé sur le portail SCC. Si les fonctionnalités sont un peu différentes, les informations présentes sont bien sûr toujours les mêmes. D'un point de vue pratique il sera désormais possible facilement de mettre à jour depuis n'importe quel ordinateur, lors de la finale par exemple. L'inconvénient est un moins bon référencement pour le moment, cela n'est pas un souci pour les habitués, mais les néophytes auront plus de mal à aboutir au site...

Finale 2019

La visite du GT RU sera effectuée en janvier, en collaboration avec le club **Canis Sport 33**.

La préparation suit son cours sans difficulté particulière. Le GT RU se félicite d'avoir des candidatures pour 2020 et 2021. Même si bien des changements peuvent intervenir d'ici là, il est rassurant de savoir que des clubs et des pratiquants s'engagent pour l'organisation de cette finale.

Spéciales III

Un point est fait sur les demandes, pour l'heure bien inférieures au quota d'épreuves subventionnables. Rappelons que, comme cela avait été fait pour les stages, en cas de candidatures supérieures aux moyens financiers, le GT choisira les épreuves avec subvention en fonction de la répartition géographique, des retours des juges sur l'organisation et le niveau des tracés.

Mantrailing

L'application du règlement complet de la FCI, relatif aux concours de Sauvetage, pose la question de savoir si le Mantrailing sera ou non intégré pour la France.

Le GT RU remercie le GT Sauvetage pour son positionnement clair sur ce point depuis des années, et considère que les deux programmes, s'ils peuvent apparaître comme proches, ne concerneront qu'une frange infime de conducteurs RU au final. Les exigences d'obéissance du programme international dépassant de très loin une simple présentation au juge...

Niveau des épreuves

Une fois encore se pose la question de savoir si nous demandons ou non trop à nos chiens en épreuves.

On se souviendra que le règlement de 1986 ne prévoyait, en classe III, qu'une pénétration d'un faubourg sur environ 150 mètres. Nos 700 mètres actuels, parfois très urbains, sont-ils exagérés ?

L'absence de travail technique de beaucoup de conducteurs n'est-elle pas entretenue par l'idée que, de toute manière, c'est presque une question de chance de découvrir le poseur ?

Une réflexion, hors de tout dogme, paraît s'imposer sans qu'il ne soit question de chercher à « faire du chiffre », mais simplement à se demander si une discipline qui aboutit à 75% d'échecs est bien adaptée aux capacités de nos équipes cynophiles.